



MATIÈRES PREMIÈRES

Contrat à
terme et
d'options
Blé Meunier

NYSE Euronext se rapporte à NYSE Euronext et ses filiales, et les références à NYSE Euronext contenues dans cette publication comprennent toute société du groupe tel que l'impose le contexte. NYSE Liffe est le nom commercial désignant les activités de NYSE Euronext sur les marchés dérivés, comprenant les marchés dérivés d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Londres et Paris, ainsi que les marchés à terme aux Etats-Unis.

Tous les droits de propriété et assimilés afférents à cette publication appartiennent à NYSE Euronext, ainsi que tous autres droits, tels que, sans que cette liste soit limitative, brevet, dessin et modèle, droit d'auteur, marque de fabrique et de service. Toute redistribution ou reproduction de tout ou partie de cette publication sous quelque forme ou moyen que ce soit, ainsi que tout usage pour des applications dérivées (telles que traduction, transformation ou adaptation) est interdite, sauf accord écrit et préalable de NYSE Euronext.

NYSE Euronext n'est pas responsable, sauf prescription légale contraire, de l'usage qui est fait des informations contenues dans cette publication, quelles qu'en soient les circonstances, liées à des opérations de marché ou non. Ni NYSE Euronext, ni aucun de ses salariés ou agents ne sauraient être tenus pour responsables des erreurs ou omissions contenues dans cette publication. Cette publication est uniquement à usage informatif et ne saurait constituer une quelconque offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque placement ou d'investissement dans toute autre opération. Les informations, descriptions, exemples et calculs contenus dans cette publication sont donnés uniquement à titre d'information et ne peuvent être considérés comme formels et catégoriques.

Il est recommandé aux personnes souhaitant négocier des produits disponibles sur NYSE Liffe, ou les proposer et les vendre à des tiers, de vérifier au préalable leur situation au regard des lois et règlements de la juridiction compétente, ainsi que de s'informer sur les risques y afférant. Il est recommandé aux éventuels utilisateurs de contrats NYSE Liffe de prendre connaissance de l'ensemble des caractéristiques du contrat sur le produit concerné et de toute information y afférant.

NYSE Euronext et NYSE Liffe sont des marques déposées de NYSE Euronext. LIFFE CONNECT® est une marque déposée de LIFFE Administration and Management, enregistrée en Australie, à Hong Kong, à Singapour, aux Etats-Unis, au Japon, au Royaume-Uni et en tant que marque communautaire.

Introduction

Le contrat à terme sur le blé meunier est depuis de nombreuses années, devenu la référence européenne en matière de cotation des prix du marché physique du blé meunier. Il est largement utilisé par tous les opérateurs de la filière : producteurs, coopératives, négociants, importateurs, exportateurs et industriels tels les fabricants d'aliments du bétail, les meuniers et les amidonniers.

La diversité des utilisateurs du contrat à terme sur le blé meunier et du contrat d'options associé, renforce le rôle essentiel d'outil de couverture et de gestion du risque de prix du contrat. Ceci permet également d'offrir aux opérateurs des moyens accrus de commercialisation, d'arbitrage et d'allocation d'actifs.

Ce contrat fait partie d'une large gamme de produits dérivés de matières premières négociés sur NYSE Liffe qui comprend des contrats sur le colza, le blé fourrager, le maïs, le cacao, le café robusta et le sucre blanc. NYSE Liffe offre l'une des gammes les plus étendues au monde en matière de produits dérivés négociés, qui comprend également les contrats à terme et d'options sur les taux d'intérêt, les actions, les indices, les swaps, les obligations et les monnaies.

Les contrats à terme et d'options sur le blé meunier sont négociés sur LIFFE CONNECT®, la plate-forme de négociation électronique de dérivés la plus sophistiquée au monde, offrant une capacité d'exécution, une rapidité et une flexibilité reconnues.



Caractéristiques du contrat

CONTRAT À TERME BLÉ MEUNIER											
TAILLE DU CONTRAT	Cinquante tonnes métriques										
ORIGINE	Origine Union Européenne										
QUALITÉ	<p>Blé de qualité saine, loyale et marchande dont les spécifications sont :</p> <table><tr><td>Poids spécifique</td><td>76 kg/hl</td></tr><tr><td>Teneur en humidité</td><td>15 %</td></tr><tr><td>Grains brisés</td><td>4 %</td></tr><tr><td>Grains germés</td><td>2 %</td></tr><tr><td>Teneur en impuretés</td><td>2 %</td></tr></table> <p>Les réfections sont appliquées conformément à la formule Incograin N°23 et à l'addendum technique N°2</p> <p>Le taux de mycotoxines ne devra pas excéder, lors de la livraison, les seuils maximums autorisés par la réglementation communautaire pour les céréales non transformées destinées à l'alimentation humaine</p>	Poids spécifique	76 kg/hl	Teneur en humidité	15 %	Grains brisés	4 %	Grains germés	2 %	Teneur en impuretés	2 %
Poids spécifique	76 kg/hl										
Teneur en humidité	15 %										
Grains brisés	4 %										
Grains germés	2 %										
Teneur en impuretés	2 %										
ECHÉANCES DE COTATION	Huit échéances sont cotées en permanence parmi janvier, mars, mai, août et novembre										
ECHÉLON MINIMUM DE COTATION	0,25 € par tonne métrique soit 12,5 € par contrat										
MODE DE COTATION	Exprimé en euro et centimes d'euro par tonne métrique livrable en silo publique agréé à Rouen (France)										
CLÔTURE D'UNE ECHÉANCE	Le 10 du mois d'échéance à 18 h 30. En cas de fermeture du marché, la clôture a lieu la journée de négociation suivante										
JOUR DE NOTIFICATION	Le premier jour de négociation suivant le jour de la clôture										
PÉRIODE DE LIVRAISON	Du premier jour de négociation suivant le jour de clôture au dernier jour de négociation du mois d'échéance										
HORAIRES DE NÉGOCIATION	10 h 45 à 18 h 30										
MARCHÉ NYSE LIFFE	Paris										
PLATE-FORME DE NÉGOCIATION	LIFFE CONNECT®										
ALGORITHME	Le carnet d'ordre central est régi par un algorithme de négociation prix et temps accordant la priorité au premier ordre chronologique et au meilleur prix										
OPÉRATION À TERME CONTRE MARCHANDISES	Against Actuals										
Sauf indication contraire, les horaires mentionnés font référence à l'heure de Paris.											

OPTION SUR LE CONTRAT À TERME BLÉ MEUNIER

TAILLE DU CONTRAT	Un contrat à terme Blé Meunier
ECHÉANCE	Huit échéances sont cotées en permanence parmi janvier, mars, mai, août et novembre hormis pendant la période entre l'expiration de l'option et celle du contrat à terme sous-jacent
PRIX	Exprimé en euro et centimes d'euro par tonne
ECHELON MINIMUM DE COTATION	0.10 € par tonne (5 €)
CLÔTURE D'UNE ECHÉANCE	Le 15 du mois précédant le mois d'échéance à 18 h 30. En cas de fermeture du marché, la clôture a lieu la journée de négociation suivante
HORAIRES DE NÉGOCIATION	10 h 45 à 18 h 30
MARCHÉ NYSE LIFFE	Paris
PLATE-FORME DE NÉGOCIATION	LIFFE CONNECT®
ALGORITHME	Le carnet d'ordre central est régi par un algorithme de négociation prix et temps accordant la priorité au premier ordre chronologique et au meilleur prix
OPÉRATION À TERME CONTRE MARCHANDISES	Non appliquée
ECART ENTRE DEUX PRIX D'EXERCICE	1 € par tonne
LIQUIDATION	A l'expiration de l'échéance, assignation d'un contrat à terme blé meunier au prix d'exercice. Exercice automatique des options dans la monnaie sur la base du cours de liquidation du contrat à terme ferme sous-jacent
EXERCICE D'OPTIONS	Le contrat d'options sur le blé meunier est de type « américain » c'est à dire exerçable à tout moment avant l'expiration
Sauf indication contraire, les horaires mentionnés sont heures de Paris.	

Compensation

Les limites de variation quotidienne applicables sur les contrats à terme sont fixées par la chambre de compensation, LCH.Clearnet SA. Lorsque ces limites sont atteintes, LCH.Clearnet SA peut procéder à des appels de marge complémentaires. Veuillez vous référer aux avis LCH.Clearnet SA consultables sur le site :

www.lchclearnet.com

Des limites d'emprises sont fixées par LCH.Clearnet SA et publiées 80 jours avant la clôture d'une échéance et sont applicables 12 jours avant l'expiration de l'échéance. Veuillez vous référer aux avis LCH.Clearnet SA consultables sur le site : **www.lchclearnet.com**

Livraison

- (a) L'avis de notification remis par l'adhérent compensateur vendeur doit porter sur une quantité minimum de 500 tonnes métrique, soit 10 contrats à terme.
- (b) La livraison physique de la marchandise a lieu par transfert de la marchandise en silo public agréé à Rouen (France).
- (c) La livraison s'effectue selon les modalités de la formule Incograin N°23 et de l'addendum technique N°2.
- (d) Après l'assignation des avis de notification, les acheteurs et les vendeurs ont la possibilité de recourir à une procédure alternative de livraison, à laquelle, la chambre de compensation n'apporte plus sa garantie de bonne fin.

L'ensemble des dispositions régissant la négociation et la compensation est détaillé dans les avis et instructions correspondantes. Vous pouvez vous procurer ces textes sur :

www.nyx.com/commodities



Pour plus de précisions, veuillez contacter :

PARIS		
COMMODITY	CONTACT NAME	CONTACT NUMBER
Colza, blé meunier et maïs	Lionel Porte et Nicholas Kennedy	+33 (0)1 49 27 19 29 +33 (0)1 49 27 19 27
email: commodities@euronext.com		
LONDRES		
COMMODITY	CONTACT NAME	CONTACT NUMBER
Cacao	Robin Dand	+44 (0)20 7379 2130
Café robusta	Ritu Ruffe	+44 (0)20 7379 2038
Sucre blanc et blé fourrager	Peter Blogg	+44 (0)20 7379 2407
email: commodities@liffe.com		

Pour plus d'information sur les contrats de matières premières, veuillez consulter :	www.nyx.com/commodities
Pour des informations relatives au marché et comprenant également les rapports d'expertise des contrats café robusta et cacao, veuillez consulter :	www.nyx.com/commodities-reports
Pour obtenir la liste des courtiers de matières premières de nos marchés, veuillez consulter :	www.nyx.com/commodities-publications
Site internet :	www.nyx.com
Prix différés de 15mn :	www.euronext.com/ coursmatierespremieres
Données historiques :	www.databyeuronext.com
Pour obtenir la liste des rediffuseurs, merci d'écrire à :	market.dataservices@liffe.com

www.nyx.com
©2009 NYSE Euronext, Inc. All Rights Reserved.